

**Des repères pour construire et négocier une évaluation de programmes : le cas de "Diabolo Manques"**

IUHPE, Paris , 15-19 juillet 2001

*Chantal Vandoorne, Sophie Grignard - APES-ULG, Belgique*

## Introduction et contexte théorique

Le défi le plus important de l'évaluation de programmes est la capacité de celle-ci à servir effectivement aux praticiens et aux décideurs pour orienter et réguler leurs interventions.

En 1978, Patton avait mis en évidence que l'utilité sociale d'une évaluation dépendait des conditions d'appropriation de celle-ci par les acteurs, que les décisions étaient cumulatives et partiellement rationnelles et que l'évaluation ne fournissait qu'une information parmi d'autres dans ce processus décisionnel.

En 1986, Cousins et Leithwood avaient distingué une série de facteurs qui favorisaient une utilisation directe de l'évaluation.

Dans la foulée de ces auteurs et de Stufflebeam (1971), Demarteau (1998) propose un modèle "Analyse des pratiques d'évaluation de programmes" fondé sur la définition suivante de l'évaluation : "*Un processus de production d'un jugement de valeur pour conduire une action par des décisions*". Processus de récolte d'information, jugement sur celles-ci et décision sont donc les **trois composantes** de tout acte d'évaluation.

Demarteau identifie ensuite **trois enjeux** liés à tout acte d'évaluation :

- Un enjeu social  
Ces trois composantes sont tantôt explicites (exprimées)/tantôt implicites (cachées).
- Un enjeu stratégique  
Le recueil d'informations –processus-, le jugement sur les résultats, les décisions peuvent être opérées par des personnes externes ou internes (Ces derniers sont appelés ici les acteurs du programme : promoteurs, coordonnateurs, exécutants, partenaires, ...).
- Un enjeu technique  
Il s'intéresse aux modalités de mise en œuvre de chacune de ces composantes : elles peuvent être formalisées (présence d'indicateurs, de méthodes, de critères) ou rester informelles.

En mettant l'accent sur les enjeux, ce modèle, fournit un cadre de référence intéressant pour construire des plans d'évaluation orientés vers la décision.

Les dimensions mises en évidence dans ce modèle ont ainsi été exploitées par l'équipe de l'APES-ULG pour réaliser l'évaluation externe d'un programme de prévention des dépendances dans l'enseignement secondaire "Diabolo Manques" . L'APES-ULG (équipe externe) a choisi de mettre les acteurs (internes) au centre de la démarche d'évaluation dès la négociation du protocole d'évaluation. La priorité a été accordée à identifier les acteurs susceptibles d'utiliser les résultats de l'évaluation pour prendre des décisions, puis à négocier progressivement avec ceux-ci les objectifs et les questions de l'évaluation. Enfin, les méthodologies de recueil et d'analyse des informations ont été choisies de manière à favoriser une appropriation progressive de l'évaluation par les acteurs.

## **PRESENTATION DU PROGRAMME ET DE SES ACTEURS**

"Diabolo Manques" est un programme de prévention ciblé sur les 12-15 ans, organisé autour d'une exposition itinérante, installée dans un bus. L'objectif de cette exposition n'est pas de donner une information sur les produits mais de retracer un parcours de vie depuis la naissance jusque l'entrée dans l'âge adulte. Cette exploration est structurée en sept modules ou "moments de vie" : "la vie utérine", "la maternité et le salon familial", "l'école et la cour de récréation", "le bus et les mégots", "le bar et les sorties", "les facteurs et risques de dépendances", "les choix de vie positifs". Cette exposition est très symbolique, c'est pourquoi elle nécessite un accompagnement.

Le programme Diabolo Manques est donc plus large qu'une simple exposition. L'ensemble des activités, outils et intervenants (relais) mobilisés autour de cette exposition est appelé "dispositif".

Le promoteur du programme est la "Commission Assuétudes de la Province de Liège". Dans cette commission sont notamment présents le responsable politique et les directeurs administratifs des Affaires Sociales de la Province mais aussi des experts de la prévention des dépendances, des médecins, des représentants de services et associations de prévention de terrain (dits les associations partenaires).

Tous les établissements scolaires du niveau "Collège" de la Province peuvent demander de bénéficier de cette exposition indépendamment de leur appartenance administrative ou philosophique. Durant l'année scolaire 2000-2001, le programme a touché 28 écoles, soit plus de 200 classes et de 4000 élèves.

L'école qui demande le passage de l'exposition doit s'engager à nouer un partenariat avec un service spécialisé dans la prévention des dépendances (association partenaire), qui assurera la formation des enseignants, certaines animations autour de l'exposition ainsi que l'encadrement de l'équipe éducative pour qu'elle organise un forum et développe un projet de prévention à moyen terme dans la foulée de cette exposition.

La formation des enseignants a pour but d'aider ceux-ci à mettre en place des animations avant et après la visite de l'exposition, afin de préparer les élèves à la visite du bus puis d'exploiter avec eux les expériences et réflexions suscitées par cette visite. Elle vise aussi à les motiver pour des projets de prévention à moyen terme.

## **TROIS ETAPES POUR NEGOCIER UNE EVALUATION**

### **1. Expliciter les buts de l'évaluation**

#### *1.1. Analyser et désamorcer la demande*

La demande initiale concernait une évaluation de résultat, d'impact... Les promoteurs voulaient savoir si le dispositif "Diabolo Manques" allait augmenter les connaissances des élèves et des adultes éducateurs, diminuer la consommation, favoriser le dialogue entre les profs et les élèves, ... voire si "Diabolo Manques" pouvait supprimer le problème "drogue" de leur école et de leur ville...

Le premier travail de l'équipe APES-ULG a été de montrer les contraintes et les limites d'une évaluation de ce type de résultats.

- L'évaluation "pré-post" nécessaire pour montrer les effets était impossible dans les contraintes de temps fixées à l'évaluation. L'équipe d'évaluateurs avait en effet été contactée une semaine à peine avant le démarrage du programme.
- Les effets sur les comportements de consommation peuvent n'apparaître que sur le long terme, bien au delà d'une année scolaire, voire de la durée de vie du programme.
- Les comportements de consommation peuvent être influencés par de nombreux autres facteurs que le programme de prévention et ces variables sont impossibles à neutraliser.
- L'évaluation de résultats intermédiaires sur les attitudes et opinions nécessite d'autres méthodes que le questionnaire auto-administré. Or l'organisation d'interviews auprès d'un échantillon représentatif des élèves concernés était peu réaliste dans les contraintes organisationnelles et financières.
- On relève une grande hétérogénéité des contextes dans lesquels le programme a été implanté : écoles habituées au travail en collaboration avec des associations partenaires ou pas, disponibilité des enseignants, expériences antérieures de prévention dans cette école, etc. Ces caractéristiques influencent la manière dont le dispositif sera appliqué : qui réalisera les animations? seront-elles exploitées avec plus ou moins d'intensité? etc.

Les promoteurs ont donc abandonné le projet de démontrer l'efficacité de l'exposition sur les comportements de prévention ou de consommation et ont accepté de centrer l'évaluation sur les processus : les partenariats entre écoles et services de prévention, la diversité des activités organisées autour du bus, les contraintes de l'application du programme dans divers contextes, etc.

### 1.2. Obtenir un consensus sur un plan d'évaluation global

Dès le départ, il était essentiel pour les responsables politiques et administratifs que toutes les écoles participantes soient touchées par l'évaluation. Dans la mesure où les moyens financiers et le temps réservés à l'évaluation étaient limités, il a donc été convenu :

- de réaliser une approche extensive qui permettrait de recueillir un nombre limité d'indicateurs dans l'ensemble des écoles touchées par le programme;
- d'utiliser les associations partenaires comme intermédiaires pour recueillir ces informations.

Néanmoins, pour se donner l'occasion d'approfondir la compréhension des processus en cause dans l'application du programme, il a été proposé de réaliser, dans quatre écoles, des monographies. L'équipe d'évaluation confierait à un de ses membres le soin de suivre l'ensemble de l'application du programme dans ces écoles, en recourant à des observations in situ ainsi qu'à des interviews des membres de la communauté éducative directement impliqués dans le programme.

### 1.3. Dégager les attentes des acteurs potentiellement intéressés par l'évaluation

A cette étape, il était important de consulter quelques-uns des acteurs, notamment ceux appartenant à la Commission Assuétudes. La diversité de leurs attentes permettrait d'illustrer l'intérêt de centrer l'évaluation sur une meilleure compréhension des conditions d'application du programme. Ainsi, la formulation des attentes par les acteurs a abouti à la formulation des buts suivants pour l'évaluation du programme.

1. Fournir aux promoteurs des informations pour servir de soutien à la diffusion de l'exposition dans la Province puis hors de celle-ci. *Par exemple, un bilan globalement positif, un exposé des contraintes et des réussites pourra être diffusé à des personnes potentiellement intéressées (directeurs d'écoles) et ainsi susciter des demandes supplémentaires.*
2. Fournir aux promoteurs des informations sur le déroulement du programme afin de permettre d'éventuelles adaptations pour l'utilisation au delà de la première année. *Par exemple, des suggestions sur le contenu du bus (bruitages à modifier - affiches de publicité dans le module "cour de récréation" - déplacement de certains éléments - ...), des suggestions sur la manière de présenter le programme aux écoles, sur les articles à introduire dans la convention passée avec elles.*
3. Fournir aux associations partenaires des informations sur le déroulement du programme dans divers lieux de manière à orienter leurs interventions futures dans le cadre de ce programme. *Par exemple, montrer comment le programme a été implanté ailleurs, avec quels échos? Recenser des suggestions pour les animations (techniques particulièrement porteuses comme le photolangage - ...).*
4. Donner aux autres acteurs de première ligne (communauté éducative au sens large, relais locaux, ...) un retour sur le programme auquel ils ont participé. *Par exemple, le nombre d'écoles participantes, le nombre moyen de profs et d'élèves participant dans chaque école, les cas où le programme a été suivi de la proposition de nouvelles actions.*

## **2. Dégager les objets de l'évaluation**

### 2.1. Recueil et structuration des objectifs

Même si l'on avait abandonné l'idée d'une évaluation d'impact centrée sur les comportements de consommation, il semblait essentiel de clarifier les objectifs fixés au programme "Diabolo Manques". Les objectifs mentionnés dans les divers documents relatifs au programme (projet, dossier pédagogique, dossier de présentation, ...) ont été rassemblés. Cette analyse a révélé une distance avec les objectifs que se fixaient les services et associations qui avaient déjà commencé à appliquer le programme sur le terrain.

Une consultation systématique a été organisée auprès des associations déjà actives et a donné lieu à une version "concertée" des objectifs, qui a été présentée à la Commission Assuétudes.

#### Objectifs s'adressant aux adultes

- *Les adultes recevront une information claire et objective - Ils seront capables de dédramatiser le phénomène - Ils pourront recadrer les assuétudes à travers la problématique adolescente dans une vision globale et positive de la santé.*
- *Ils seront sensibilisés à la prévention et leur rôle dans celle-ci sera valorisé.*
- *La communication et le dialogue seront favorisés.*
- *Les adultes seront mobilisés dans une réflexion autour du thème des assuétudes.*

#### Objectifs s'adressant aux jeunes

- *Les jeunes recevront une information claire et objective - Ils seront sensibilisés aux diverses consommations : nous entretenons un rapport de dépendance avec notre environnement - On développera leur esprit critique - On favorisera leur ouverture à des choix différents.*
- *Les ressources de chacun (confiance en soi, estime de soi, consommation responsable) seront développées.*
- *On établira un climat de confiance et de valorisation - Le dialogue et l'interpellation des adultes face à ce problème seront favorisés.*
- *La participation active des jeunes dans les projets de l'école sera favorisée.*

#### Objectifs stratégiques

- *Favoriser le dialogue, la participation, le partenariat, le travail d'équipe au sein de l'école.*
- *Renforcer les projets existants et soutenir la création de nouveaux projets au sein de l'école.*
- *Se faire connaître en tant qu'association de terrain.*

L'intérêt de cette consultation a été de faire émerger des objectifs plus diversifiés que la réduction de la consommation et l'enrichissement de l'information sur les produits et sur les comportements sains alternatifs. On notera l'apparition à divers niveaux de termes tels que dialogue, partenariat, participation, projets de prévention globaux. La cohérence avec les options d'évaluation prises à l'étape antérieure s'en est trouvée renforcée.

## 2.2. Recueil et structuration des questions des acteurs pour l'évaluation

Au fil des réunions et des contacts avec les acteurs du programme à divers niveaux, les questions précises auxquelles ils souhaitent que l'évaluation puisse répondre, ont été scrupuleusement notées. En voici un échantillon.

- *La convention avec les écoles est-elle utile, pertinente?*
- *Quelle est la place de l'outil "bus" dans le dispositif?*
- *Comment cet outil est-il utilisé?*
- *Quels processus mentaux prennent place chez les élèves?*
- *Le contenu du bus est-il "adéquat"?*
- *Le programme est-il faisable? quelles sont les contraintes techniques, institutionnelles?*
- *Quelle est la qualité des partenariats, de la collaboration?*
- *Quelle est l'adhésion des acteurs?*
- *La formation des professeurs et/ou éducateurs est-elle suffisante? adéquate?*
- *Le dispositif fait-il "avancer" l'école?*
- *Quel est le bilan des différents acteurs?*
- *Le dispositif permet-il un meilleur dialogue? une meilleure identification de certains problèmes?*
- *Les promoteurs et partenaires sont-ils "visibles", identifiés?*
- *Quelle image de l'école le projet donne-t-il au grand public?*
- *Le forum permet-il la mise en place de nouveaux projets?*
- *Les objectifs ont-ils été atteints?*

Face à cette quantité de questions, il a bien sûr fallu faire un choix. On a observé une claire évolution des demandes prioritaires de nos interlocuteurs au fur et à mesure des réunions et des contacts, notamment à l'occasion de la reformulation des objectifs présentée ci-dessus.

## 2.3. Les objets d'évaluation sélectionnés ont finalement été les suivants

Il a été de la responsabilité de l'évaluateur de proposer une structuration des questions qui respecte les priorités de chacun des acteurs, la faisabilité méthodologique et la cohérence avec les objectifs. Ainsi l'évaluation de la visibilité du programme ou les contraintes techniques liées à l'accueil du bus, thèmes essentiels pour les promoteurs, ne pouvaient être écartés. Le partenariat et l'intensité de la participation des communautés éducatives, objectifs prioritaires pour les associations, ne pouvaient l'être non plus. Les difficultés de certaines associations partenaires à appliquer le programme à la conception duquel elles n'avaient pas participé, n'avaient pas été prévues au départ; elles ont nécessité l'ajout d'une dimension dans le plan d'évaluation (n°4 ci-dessous).

1. Contraintes techniques et institutionnelles de l'implantation du programme dans les écoles.

*Questionnaires auto-administrés au responsable de chaque école, à l'association partenaire, au coordonnateur local pour recueillir les difficultés rencontrées aux différentes étapes de la mise en place du programme (vernissage local de l'exposition, formation, préparation, visite, exploitation, forum). Il s'agit de voir non pas comment les étapes sont organisées mais bien d'identifier les difficultés vécues.*

2. Niveau de participation de la communauté éducative au programme et qualité des partenariats.

*Questionnaires auprès des associations et des coordonnateurs des écoles, interview du coordonnateur local, afin d'établir un relevé quantitatif des personnes impliquées dans le programme, de connaître les motivations à participer et d'évaluer la qualité des relations et de la communication entre les différents acteurs.*

3. Impact du programme dans l'école : avancée par rapport à une situation antérieure dans la prévention des toxicomanies.

*Questionnaire aux écoles sur les bénéfices retirés de leur participation et sur leurs possibilités de continuer ce programme.*

*Interview des associations partenaires : habituées au travail en collaboration avec ces écoles, elles ont été amenées à positionner l'école (avant et après le programme) par rapport à divers "points de repères" qui situent le niveau de qualité attendu d'un projet de prévention. Ces critères d'évaluation ont été organisés dans une échelle descriptive, construite en collaboration avec les associations de terrain.*

4. Modalités de travail des associations partenaires du programme dans les écoles.

*Interview des associations partenaires afin de dégager quelles ont été les difficultés vécues et pour investiguer les dimensions d'un soutien systématique à offrir aux relais qui désirent s'impliquer dans le programme.*

5. Visibilité du programme.

*Quantification d'éléments d'informations-clés relevés dans les supports de communication écrite et orale (articles de presse, messages radios et TV) relative au programme; questionnaires auprès des écoles et des coordinateurs locaux.*

Cette proposition de sélection et de regroupement des questions qui allait conditionner la suite de la procédure d'évaluation, en particulier l'analyse et la présentation des résultats, a été proposée pour approbation à la Commission Assuétudes.

### 3. Définir une méthodologie d'évaluation

#### 3.1. Le recueil d'informations

Une fois ébauché un processus d'évaluation sur un mode participatif, il importe de continuer à respecter cette logique dans le choix des méthodes d'évaluation. Par ailleurs, le défi consiste pour les évaluateurs à pouvoir rencontrer un nombre suffisant de questions d'évaluation afin que les différentes catégories d'acteurs trouvent des réponses à certaines de leurs attentes. Pour respecter ces exigences, les principes suivants ont été adoptés.

- impliquer autant que possible les associations partenaires dans le recueil d'informations
  - ✗ cela permet de continuer à renforcer le sentiment de proximité par rapport à l'évaluation, de continuer à se sentir partie prenante de celle-ci,
  - ✗ cela respecte la logique du programme Diabolo Manques qui place les associations partenaires au centre des interactions avec les écoles et du développement du programme dans celles-ci,
  - ✗ cela limite les tâches de l'équipe d'évaluateurs, qui peut se concentrer sur la conception des outils, le dépouillement et l'analyse des résultats.
- utiliser autant que possible des techniques de triangulation : combinaison de plusieurs modes de recueils de données, afin de limiter les biais inhérents à chacun d'entre eux et de pratiquer des recoupements d'informations. Dans ce cas, deux types de triangulation ont été adoptés.

- ✗ Interroger différentes catégories d'acteurs sur une même réalité.

*Par exemple :*

- les responsables d'écoles sur les bénéficiaires retirés du programme et les souhaits de prolongements; et les associations partenaires sur la progression des écoles et les perspectives de développement du projet dans celles-ci,
- les responsables d'école et les coordonnateurs locaux sur la manière dont s'est déroulé le partenariat avec les associations partenaires, sur les contraintes liées à l'accueil du bus et à la visite de celui-ci par des écoles extérieures.

- ✗ Utiliser différentes méthodes.

*Par exemple :*

- faire se succéder questionnaires et interview auprès des mêmes personnes ou de personnes différentes,
- combiner certains résultats quantifiables et d'autres qui restent résolument qualitatifs pour approcher les processus d'implantation du programme.

<b>Nom de l'instrument d'évaluation</b>	<b>Type méth.</b>	<b>Niveau d'analyse</b>	<b>Public interrogé</b>
Questionnaire "école via association"	Quest. n° 1	Ecole	Association-partenaire
Questionnaire "école-bus"	Quest. n° 2	Ecole (+ association)	Responsable de l'école
Questionnaire "école-s/bus"	Quest. n° 3	Ecole (+ association)	Responsable de l'école
Interview "école via association"	Interv. n° 6b	Ecole	Association-partenaire
Interview "association"	Interv. n° 6a	Association-partenaire	Association-partenaire
Questionnaire "coordinateur"	Quest. n° 4	Implantation (+ école)	Coordinateur
Interview "coordinateur"	Interv. n° 7	Implantation	Coordinateur
Grille d'analyse de la visibilité	Quest. n° 5	Général	Relevé de presse

Dans la pratique,

- chaque école a reçu un questionnaire auto-administré;
- chaque association partenaire a reçu un questionnaire auto-administré et a participé à deux interviews;
- chaque coordinateur a reçu un questionnaire auto-administré et a participé à une interview;
- une analyse de presse a été réalisée pour toute la période concernée.

Indépendamment de ce recueil d'information extensif qui concernait l'ensemble des 28 écoles touchées par le programme, huit classes ont été l'objet d'une observation intensive de type "monographie".

### 3.2. L'analyse des résultats

On retrouve donc, à l'intérieur d'un même instrument d'enquête, des informations utiles pour l'exploration de plusieurs des objets d'évaluation.

Après une première phase de dépouillement par type d'enquête, la présentation des résultats a nécessité d'intégrer des informations provenant de différentes sources et de positionner les unes par rapport aux autres les données quantitatives et qualitatives.

De cette manière, les résultats ont pu être présentés en respectant les 5 dimensions d'évaluation et à l'intérieur de celles-ci les questions d'évaluation telle qu'elles avaient été négociées avec les différents acteurs impliqués dans le programme.

### 3.3. La diffusion des résultats

Si l'on souhaite favoriser une utilisation de l'évaluation, les modalités de diffusion des résultats de celle-ci doivent faire l'objet d'un intérêt méthodologique égal à la construction des protocoles d'enquêtes. Dans le cas de cette première phase d'évaluation du programme "Diabolo Manques", les éléments suivants ont servi de balises pour cette diffusion.

- Le dépôt du rapport auprès du promoteur dans un délai bref (deux mois après la fin du recueil des informations), afin que les conclusions de celui-ci puissent être prises en compte pour adapter le dispositif durant l'année scolaire suivante. Ce qui fut effectivement le cas.

*Pour respecter ce délai, le choix a dû être fait de ne pas exploiter certaines données.*

- Une stricte limitation de la diffusion des résultats de l'évaluation aux acteurs du programme Diabolo Manques (Promoteur, Commission Assuétudes, associations partenaires).

*Ainsi aucune communication scientifique n'est réalisée par l'équipe d'évaluation à propos des résultats de celle-ci.*

- La stricte confidentialité des données même quand l'identification de l'un ou l'autre établissement scolaire était sollicitée par le promoteur ou les relais.

*Cet élément est essentiel pour conserver la confiance des acteurs du programme dans l'évaluateur au moment où ils sont interrogés sur des aspects plus délicats qui touchent les relations partenariales, les difficultés en lien avec les compétences ou l'organisation propre de l'association, etc.*

- Une diffusion progressive de ce rapport : promoteur, puis Commission Assuétudes, puis associations relais.

*Le choix a été fait de respecter pour cette diffusion le rythme imposé par le promoteur, qui à chaque étape a donné son aval, en fonction de considérations organisationnelles et institutionnelles qui pouvaient dépasser le cadre du programme Diabolo Manques.*

## QUELLE UTILISATION POUR CETTE EVALUATION ?

A l'heure actuelle, l'équipe d'évaluation peut se féliciter des éléments suivants :

- des éléments du rapport d'évaluation ont été utilisés dans les mois qui ont suivi pour fonder des décisions du promoteur du programme : subventionner une formation pour les associations partenaires, intensifier la procédure de contact avec les écoles, identifier les associations partenaires lors des communications avec la presse, ...
- l'équipe engagée pour la formation des relais s'est aussi inspirée du rapport pour définir le programme de formation.
- le promoteur et la Commission Assuétudes ont décidé de solliciter à nouveau une évaluation pour la suite du programme.
- la lecture du rapport a permis à certaines associations partenaires de prendre du recul et d'enrichir leurs modes d'intervention.

Par contre, l'utilisation de l'évaluation par l'ensemble des associations partenaires et par les responsables des écoles a été moins heureuse. Quelques-uns ont réagi vivement en se reconnaissant dans certaines citations où ils contestaient le contexte dans lesquelles elles étaient réalisées. Les explications suivantes peuvent être avancées pour expliquer ce fait :

- ces derniers acteurs n'avaient pas été impliqués dès le départ dans la négociation des objectifs et questions d'évaluation, puisque certains d'entre eux n'étaient pas encore identifiés. Ils ont donc été surtout sollicités durant la phase de récolte des données;
- les résultats ne leur ont été communiqués que fort tardivement (plusieurs mois après la fin de la première phase du programme, alors que la deuxième phase était déjà bien entamée) et sous une forme peu adaptée (le rapport complet et non une version synthétique comme prévu au départ par l'équipe d'évaluation, distribution du rapport sans aucune occasion de rencontrer les évaluateurs pour solliciter des éclaircissements, etc.);
- la remise du rapport dans des délais très brefs rendait impossible une seconde consultation de ces associations partenaires pour éclaircir ou vérifier certaines de leurs réponses et les interprétations à donner à celles-ci.

**Les différences relevées dans l'utilisation de l'évaluation par les promoteurs et les formateurs d'un côté, par les associations partenaires de l'autre illustrent l'importance pour une équipe d'évaluation d'installer les conditions d'appropriation telles que définies par Cousins et Leithwood (1986).**

En effet, on peut remarquer que certaines de ces conditions, présentes auprès des premiers ne l'étaient pas auprès des seconds.

- **Fournir des réponses aux questions que se posent les utilisateurs**

Seuls les promoteurs, les participants de la Commission Assuétudes et l'un ou l'autre coordonnateur local ont eu l'occasion de formuler ces questions pour l'équipe d'évaluation.

- **Des réponses attendues par les utilisateurs**

La Commission Assuétudes s'étant réunie régulièrement pour réaliser des bilans périodiques des conditions d'implantation du programme, certaines conclusions de l'évaluation se sont révélées être le point d'aboutissement ou l'objectivation d'un certain nombre de discussions, de difficultés qui avaient été relevées durant ces réunions.

Par ailleurs les membres de cette Commission ayant participé à l'élaboration du protocole et ayant avalisé celui-ci, ils connaissaient de manière globale le contenu de l'évaluation.

- **La relation évaluateur-utilisateur (le nombre de contacts, l'implication mutuelle)**

Les aller et retour et les contacts ont été nombreux entre les membres de la Commission Assuétudes et l'équipe d'évaluation, ce qui a favorisé les deux points précédents. Pour des raisons d'organisation essentiellement, ces contacts ont été moins nombreux et moins systématiques avec les autres acteurs : associations partenaires, coordonnateurs locaux.

L'implication d'un évaluateur dans une démarche de type "monographie" a permis à celui-ci de mieux se rendre compte des positions et représentations d'acteurs beaucoup moins familiers avec la démarche du programme. Ceci a permis de fournir aux promoteurs des éléments de mise à distance dans l'interprétation des résultats de l'évaluation.

- **La forme et le délai de la réponse**

Incontestablement, la rapidité du dépôt du rapport auprès du promoteur a permis une utilisation directe des résultats de l'évaluation pour améliorer le programme. Par contraste, le délai important pour transmettre les résultats aux acteurs locaux a entraîné quelques difficultés dans l'acceptation de l'évaluation.

- **Des réponses concrètes, utilisables**

Une attention a été accordée lors de la rédaction du rapport d'évaluation à clôturer chaque partie de celui-ci par un encadré reprenant des suggestions concrètes, en relation avec les résultats mis en évidence juste avant.

- **La présence d'informations différentes**

La recherche de variété dans les questions d'évaluation sélectionnées, tout comme la combinaison d'éléments quantitatifs et qualitatifs a permis que des acteurs ayant des intérêts différents tirent bénéfice du rapport d'évaluation. Nous pensons par exemple

- d'un côté aux promoteurs intéressés en priorité par les évaluations chiffrées de la participation au programme et à l'approche de la visibilité;
- de l'autre, à certaines associations partenaires, qui ont apprécié les nombreux commentaires sur les difficultés rencontrées pour implanter le programme, les approches des représentations de la prévention, etc.

## Conclusions

L'attention accordée par l'équipe d'évaluation aux interactions avec les acteurs dès la construction du protocole d'évaluation semble avoir porté ses fruits pour favoriser l'utilisation des résultats de l'évaluation.

Les difficultés et limites suivantes doivent cependant être relevées :

- d'un point de vue strictement méthodologique, cette procédure est très exigeante pour l'équipe d'évaluation : il s'agit d'éviter le risque de dispersion des questions d'évaluation, il faut réaliser un important travail d'organisation et de recoupement des données, etc.;
- la rigueur et l'expérience en matière de récolte et d'analyse de données habituellement attendues du scientifique doivent être complétées par de sérieuses compétences d'analyse voire d'interventions institutionnelles, pour faire face et surtout faire coexister les enjeux de différents niveaux d'acteurs (depuis le promoteur politique jusque l'intervenant de terrain de première ligne peu expérimenté en passant par le professionnel ayant une compétence reconnue dans le domaine d'intervention concerné).

Au terme de cette expérience d'évaluation négociée, subsiste pour l'équipe de l'APES-ULG, un enjeu méthodologique important : il s'agit de trouver les modes de négociation, d'organisation qui permettent de favoriser une plus grande implication et appropriation des résultats à la fois par les promoteurs et concepteurs du programme et par les acteurs de première ligne.

## **Bibliographie.**

- Cousins JB, Leithwood KA. Current Empirical Research on Evaluation Utilization. *Review of Educational Research* 1986; 56(3):331-64.
- Demarteau M. Analyse des pratiques d'évaluation de programmes d'éducation pour la santé-Tome I. [Thèse de Doctorat de l'Université]. Liège : Université de Liège, 1998. 195 p.
- Demarteau M. Analyse des pratiques d'évaluation de programmes d'éducation pour la santé-Tome II. [Thèse de Doctorat de l'Université]. Liège : Université de Liège, 1998. 209 p.
- Grignard S, Vandoorne C. "Diabolo Manques" - Une exploration à la découverte de soi - Rapport d'évaluation de la première année. Liège : Université de Liège, 2000.
- Patton M. Utilization-focused evaluation. London : Sage, 1978.
- Patton M. The evaluator's responsibility for utilization. In : Alkin MC, editors. *Debates on evaluation*. London : Sage, 1990. pp. 185-202.